



Nicolas SAMSOEN, maire de Massy, Grégoire de LASTEYRIE, maire de Palaiseau et les élus des deux communes se mobiliseront le lundi 25/02 matin, à 7h30, à la gare Massy-Palaiseau sur le quai du RER B, pour affirmer la priorité absolue du RER B et redire leur opposition aux travaux du CDG Express tant que l'absence d'impact sur le RER B n'aura pas été démontrée.

L'URGENCE DE LA SITUATION

Retards, trains surchargés, ce sont 900 000 voyageurs qui sont touchés chaque jour par les difficultés que connaît la ligne B du RER. Les problèmes s'accumulent faisant vivre un véritable calvaire aux usagers certains matins. Une situation extrêmement fragile qui ne saurait durer et qui doit trouver dans les meilleurs délais des solutions durables.

Sous l'impulsion de la région Ile-de-France et de Valérie PECRESSE, 850 M€ de travaux de régénération des infrastructures du RER B ainsi qu'un appel d'offre pour la réalisation d'un nouveau matériel roulant, plus capacitaire, plus fiable et plus confortable ont d'ores et déjà été lancés. D'ici à leur mise en œuvre, le RER B restera sur un chemin critique qui nécessite toute notre mobilisation.

REPORT DU CDG EXPRESS APRÈS 2024

Nous, élus et usagers, demandons à l'État la suspension du projet de CDG Express tant que toutes les garanties du maintien quotidien d'un fonctionnement normal du RER B ne seront pas obtenues. Île-de-France Mobilités s'est prononcée en ce sens lors du conseil du 12 décembre, une motion dans les mêmes termes a également été adoptée à l'unanimité par l'association Les Villes du RER B Sud lors de sa séance du 30 janvier dernier.

Sans juger de l'opportunité du projet CDG Express, ils réaffirment que la priorité doit être donnée aux transports du quotidien, notamment pour le confort et la régularité du RER B, une des lignes les plus empruntées d'Europe (un million de voyageurs quotidiens).

Au début du mois de février, Elisabeth BORNE, Ministre chargée des transports, évoquait une « ligne rouge » pour le CDG Express : « jamais il ne se fera détriment des transports du quotidien [...]. Le projet et son calendrier pourront être ajustés autant que nécessaire pour respecter cette priorité. »

Nous demandons donc à Madame la Ministre de bien vouloir préciser le sens qu'elle donne à l'expression « ligne rouge » et à apporter des garanties précises et vérifiables du respect de l'objectif affiché : préserver les transports du quotidien employés par une grande partie des Franciliens.